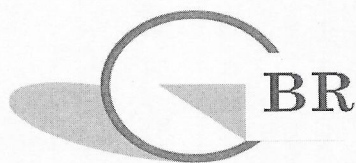


Annexe



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°OBR/.05./F/2022-2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE LABORATOIRE MEDICAL DE L'OBR

Date de Publication : 31./...8./2022

Date d'ouverture des offres : 26./...9./2022

Août 2022

4

Annexe

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES**I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° OBR/.05/.F./2022-2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE LABORATOIRE MEDICAL DE L'OBR**

Date de Publication : 31/...8/2022

Date d'ouverture des offres : 26/...9/2022

1. Objet du marché

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Appel d'Offres pour « **la fourniture du matériel de laboratoire médical de l'OBR** », dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le Marché est financé à 100% sur le budget propre de l'OBR, exercice 2022-2023.

3. Spécifications du marché et allotissement

Le marché est constitué d'un seul lot : **Fourniture du matériel de laboratoire dont un compteur d'hématologie et un Agitateur électrique d'hématologie.**

La passation du présent marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures seront livrées dans un délai de nonante (90) jours calendaires, à compter de la date de notification définitive du marché, mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer cet appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Annexe

5. Consultation, acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h00', heure locale, au *Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216.*

Il pourra être obtenu physiquement *au Service des Approvisionnements de l'OBR, sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22276060* sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursables versé au compte N° : **01104582385**, sous-compte de transit des recettes non fiscales ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

6. Demande de renseignements

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit et moyennant accusé de réception, au Commissaire des Services Généraux de l'OBR, 10 jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres qu'il aura reçue, au plus tard dans les cinq (5) calendaires jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sans indiquer son auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Présentation des offres

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de **cinq cent mille francs burundais (500. 000 BIF)**.

La Garantie bancaire de soumission devra être délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres. La garantie est libellée en Francs Burundais.

4

Annexe

NB : Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

Les offres doivent être remises au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146 au plus tard, **le 24/08/2022 à 09h 30'.**

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite d'ouverture des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le 24/08/2022 à 09h 30'.** Les offres déposées après la date et l'heure indiquée ne seront pas prises en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP dans l'une des salles des réunions de l'Office Burundais des Recettes, sis Immeuble VIRAGO COMPLEX à **10h 00'.**

Le procès-verbal d'ouverture sera signé par les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents signeront sur la liste de présence à l'ouverture des offres.

10. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Office Burundais des Recettes (OBR) sis à Rohero, Immeuble VIRAGO, Quartier Asiatique, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282202.

Fait à Bujumbura, le 24/08/2022

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX
ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

SABAMAHORO Gérard

